



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
24 mars 2021
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Douzième session
Genève, 15 février 2021

**Rapport de la Commission de l'investissement,
des entreprises et du développement
sur sa douzième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 15 février 2021



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. Activités de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.....	3
II. Résumé du Président	3
A. Rapports des réunions d'experts	3
B. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers	5
III. Questions d'organisation.....	7
A. Ouverture de la session	7
B. Élection du Bureau	7
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.....	8
D. Questions diverses	8
E. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.....	8
Annexe	
Participation	9

Introduction

La douzième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, le 15 février 2021, en présence d'une partie des participants, les autres participant à distance.

I. Activités de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

Rapports des réunions d'experts

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. À sa séance plénière d'ouverture, le 15 février 2021, la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a examiné deux rapports au titre du point de l'ordre du jour.

a) Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable

2. Le Président de la huitième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable a présenté le rapport.

3. La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a pris note du rapport, publié sous la cote TD/B/C.I/MEM.4/23.

b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

4. La Présidente de la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication a présenté le rapport.

5. La Commission a pris note du rapport, publié sous la cote TD/B/C.II/ISAR/95, et a approuvé les conclusions concertées et adopté l'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session qu'il contenait.

II. Résumé du Président

A. Rapports des réunions d'experts

(Point 3 de l'ordre du jour)

Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable

6. Au cours des débats qui se sont tenus au titre de ce point de l'ordre du jour, la représentante d'un groupe régional a souligné le rôle essentiel de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a félicité la CNUCED pour ses travaux dans ce domaine, en particulier pour ses examens des politiques nationales et ses activités de renforcement des capacités, et a demandé que la mise en œuvre des projets et programmes sur la STI se poursuive. Le représentant d'un autre groupe régional a indiqué qu'en dépit du contexte lié à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il importait que les pays arabes aident leurs entreprises à mieux tirer parti de la technologie et de l'innovation. Une délégation a affirmé que le programme de la CNUCED sur la STI était bienvenu pour parvenir à un développement durable et a souligné l'importance de l'accès à la technologie et du partage des connaissances dans la résorption de la fracture

numérique ainsi que le rôle fondamental de l'innovation et du partage des connaissances dans la réalisation des objectifs de développement durable.

7. Quelques groupes régionaux et délégations ont insisté sur le risque que faisaient peser les accords d'investissement d'ancienne génération sur les mesures de riposte à la pandémie de COVID-19. Quelques groupes régionaux et plusieurs délégations se sont félicités des travaux de recherche, d'analyse et d'orientation que la CNUCED menait en vue de la réforme des accords d'investissement, notamment à l'aide de son outil visant à accélérer la réforme des accords internationaux d'investissement et par son appui à la définition de solutions nationales telles que l'élaboration de modèles d'accords bilatéraux d'investissement. Ces activités de recherche et d'analyse contribuaient de manière décisive aux préparatifs de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Un groupe régional s'est dit favorable à une actualisation du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable, pour aider à promouvoir la résilience et l'établissement de liens avec des stratégies de promotion des exportations fondées sur les chaînes de valeur régionales.

8. Un représentant a insisté sur l'importance de l'appui apporté par la CNUCED aux politiques de facilitation de l'investissement dans les pays en développement et remercié l'organisation pour son soutien au protocole sur les investissements de la Zone de libre-échange continentale africaine.

9. Un groupe régional a pris acte de la résolution 75/211 de l'Assemblée générale sur l'entrepreneuriat au service du développement durable et salué le travail de la CNUCED, qui aidait à la conception et à la mise en œuvre de stratégies nationales en faveur de l'entrepreneuriat, par la voie de son Cadre directeur pour l'entrepreneuriat. Des groupes régionaux ont accueilli avec satisfaction la version actualisée dudit Cadre directeur et dit combien il était important d'accroître les services d'appui et de renforcement des capacités à destination des entrepreneurs, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, en particulier parmi les groupes de population les plus vulnérables, pour parvenir à une reprise inclusive et durable après la pandémie de COVID-19. Ils ont insisté sur le rôle déterminant joué par l'entrepreneuriat dans le bien-être socioéconomique des pays en développement, surtout lorsque ceux-ci devaient se remettre de chocs négatifs. Ils ont demandé que de nouveaux moyens d'action soient mis en place pour conduire les pays à une reprise inclusive et durable. À cet égard, un autre groupe régional a dit qu'il serait bon de mettre en œuvre le guide pratique sur l'entrepreneuriat à l'intention des migrants et des réfugiés, accompagné d'un cours d'apprentissage en ligne, afin de remédier aux difficultés rencontrées par les entrepreneurs migrants et réfugiés, qui s'étaient aggravées pendant la pandémie de COVID-19.

10. De plus, quelques groupes régionaux se sont félicités du programme Empretec de la CNUCED, dont les activités de renforcement des capacités bénéficiaient à de nombreux pays en développement. Ils ont aussi relevé que les prix Empretec de la femme chef d'entreprise étaient un bon moyen de rendre plus visibles les femmes chefs d'entreprise et de saluer la réussite de certaines d'entre elles. En 2020, les finalistes étaient originaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

11. Dans sa présentation du rapport sur la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, la Présidente a mis en avant les études lancées par plusieurs pays au cours de la séance sur les questions touchant les normes internationales de comptabilité et de publication ainsi qu'un document d'orientation sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable qui pourrait rendre l'établissement et la présentation de rapports plus faciles aux pays. Elle a aussi indiqué que la CNUCED aidait les États membres à renforcer les capacités nécessaires pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail intergouvernemental d'experts et améliorer la publication d'informations liées aux changements climatiques, et dirigeait une évaluation, par plus de 57 pays et autres parties prenantes, des travaux menés par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts.

12. Au cours des débats qui se sont tenus au titre de ce point de l'ordre du jour, les représentants de plusieurs groupes régionaux ont affirmé que la publication d'informations de qualité par les entreprises était essentielle à l'instauration de conditions favorables à l'investissement et au développement économique et social. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 avait considérablement renforcé le rôle de l'information publiée par les entreprises en tant que première source d'information sur la contribution du secteur privé à la réalisation des objectifs de développement durable.

13. Une délégation a fait observer que la promotion des investissements et le développement des entreprises n'étaient pas possibles dans un contexte de vulnérabilité, de pauvreté et d'inégalité. Il était donc crucial que la communauté internationale fasse en sorte que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit mené à bien et que ses principes soient appliqués. Une autre délégation a insisté sur les difficultés rencontrées par les entreprises, notamment au regard des indicateurs environnementaux ; d'où l'importance que revêtait l'assistance technique, surtout pour les petits États insulaires en développement. Une autre délégation a indiqué que son pays était bénéficiaire d'un projet de la CNUCED, financé par le Compte de l'ONU pour le développement, qui visait à améliorer les cadres directeurs pour la durabilité et la publication d'informations sur la réalisation des objectifs de développement durable par le secteur privé. Malgré les difficultés causées par la pandémie, ce projet s'était poursuivi, par la voie de réunions virtuelles.

B. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers

(Point 4 de l'ordre du jour)

14. Le secrétariat de la CNUCED a donné une vue d'ensemble des activités menées au titre des trois grands domaines d'action de la CNUCED, à savoir la recherche et l'analyse, la formation de consensus et la coopération technique.

Présentation du rapport d'activité de la Division de l'investissement et des entreprises

15. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED a donné une vue d'ensemble des réalisations et des résultats concrets obtenus par la Division au titre des objectifs du Maafikiano de Nairobi (TD/519/Add.2). Il a présenté les mesures rapides et efficaces que la Division avait prises en réaction à la pandémie, et exposé son point de vue et des orientations futures possibles quant à un renforcement du rôle de la CNUCED sur la question de l'investissement et des entreprises au service du développement. La prochaine décennie serait celle de la transformation de la production internationale, ce qui influencerait sensiblement sur la stratégie de développement et sur les politiques d'investissement et de développement des entreprises.

16. Au vu de l'évolution de la situation, l'intervenant a réaffirmé la pertinence des mandats existants et l'importance du programme de travail pour ce qui est de faciliter la prise en considération des objectifs de développement durable dans les politiques d'investissement, de surveiller les progrès accomplis en matière d'investissement dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable et de faire des recommandations concrètes à cette fin. Il fallait que les politiques entrepreneuriales soient à la fois en accord avec le Programme 2030 et propres à favoriser la reprise après la pandémie de COVID-19. Il fallait également étendre la portée des travaux actuels pour prendre en considération tous les aspects de la chaîne d'investissement dans le cadre de l'application des stratégies de développement durable, promouvoir des modèles de financement innovants, et parvenir à une reprise inclusive et durable et à la résilience. L'intervenant s'est aussi dit favorable à un renforcement de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, par un recentrage de ses travaux sur ses principaux domaines d'action et une intensification de ses activités de coopération et de coordination des investissements au niveau mondial.

17. Plusieurs groupes régionaux et une délégation ont félicité la Division pour son travail. Au vu de la baisse des flux mondiaux d'investissements étrangers directs, des délégations ont appelé la Division à renforcer les activités pertinentes. Quelques groupes régionaux et une délégation ont mis en exergue les travaux de la Division sur la réforme des accords

internationaux d'investissement et sur la promotion et la facilitation des investissements en faveur du développement durable. Un groupe régional et quelques délégations ont pris acte de nouvelles initiatives telles que les manifestations satellites du Forum mondial de l'investissement de la CNUCED et la table ronde genevoise des ambassadeurs sur l'investissement dans les objectifs de développement durable.

18. Un autre groupe régional a demandé des précisions sur l'intérêt que présente la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement dans les travaux de la CNUCED. En réponse aux questions posées, l'intervenant a indiqué que la Commission permettait de donner des conseils aux États membres dans les meilleurs délais, de réagir aux derniers faits nouveaux, de mener des discussions efficaces et de diffuser des politiques axées sur les meilleures pratiques. Il convenait avec les délégations que l'investissement serait essentiel pour reconstruire en mieux et qu'il fallait faire plus pour promouvoir les investissements dans le secteur productif.

Présentation du rapport d'activité de la Division de la technologie et de la logistique

19. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique a présenté les activités de la Division dans les trois domaines d'action de la CNUCED. En ce qui concernait la recherche et l'analyse, les dernières publications phares en date de la Division étaient le *Rapport sur l'économie numérique 2019 : Création et captation de valeur – Incidences sur les pays en développement* et le *Rapport sur la technologie et l'innovation 2021 : Prendre les vagues technologiques – Concilier innovation et équité*, consacré aux révolutions technologiques, qui devait être lancé la semaine du 1^{er} mars 2021.

20. Les synergies entre les trois piliers avaient été renforcées, les travaux de recherche contribuant à la coopération technique et à la formation de consensus. Par exemple, le *Rapport sur l'économie numérique* avait tenu compte des résultats des activités de coopération technique et des contributions du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique. De même, le *Rapport sur la technologie et l'innovation* avait été utile à la Commission de la science et de la technique au service du développement et s'était inspiré des travaux menés dans les pays dans le cadre des examens de la politique de la STI et des activités de renforcement des capacités.

21. Les activités de coopération technique avaient porté sur les stratégies de commerce électronique et la réforme de la législation pertinente, l'initiative eTrade for all, les évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique et le programme eTrade for Women, les examens de la politique de la STI et le renforcement des capacités dans la STI, et le Système douanier automatisé (SYDONIA). Le programme eTrade for Women était nouveau et très apprécié. Destinés à évaluer les écosystèmes d'innovation dans un pays, des examens de la politique de la STI avaient été récemment menés à bien pour l'Ouganda et la République dominicaine, et étaient en cours pour le Botswana et la Zambie. Le système douanier automatisé était un rare exemple de programme permettant un transfert de technologie vers les pays en développement, en l'espèce, le transfert de plateformes numériques complexes pour la promotion du commerce et des transports.

22. En ce qui concerne la formation de consensus, la Division assurait le secrétariat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, qui était l'instance des Nations Unies centralisant les questions relatives à la STI. À sa session suivante, la Commission examinerait la question de la STI et de la santé, et débattrait de la pandémie de COVID-19 et des maladies négligées parmi les populations pauvres, ainsi que de la façon de mettre la technologie de la chaîne de blocs au service du développement. La Commission organisait des activités de coopération technique (renforcement des capacités), en coopération avec le Brésil, la Chine et le Japon. La Division s'était chargée de l'organisation des réunions du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique et de la Semaine du commerce électronique. La CNUCED dirigeait à présent le module 3, sur le financement et la technologie, dans le contexte du financement pour le développement. L'intervenante a constaté qu'une révolution des technologies numériques était en cours et que, bien que celle-ci eût jusqu'à présent surtout profité aux riches, elle pourrait aussi bénéficier aux pays en développement et aux populations pauvres.

23. À l'approche de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le moment était venu pour la CNUCED de renforcer ses activités dans le domaine de la technologie. Il existait un déséquilibre entre les demandes, très nombreuses, reçues par la Division et les ressources limitées dont celle-ci disposait pour intervenir dans les trois grands domaines d'action de l'organisation. Par manque de ressources humaines et financières, il n'avait pas été possible de donner suite à 36 demandes de coopération technique. Dans les entités intergouvernementales de la CNUCED, l'importance de la technologie n'était pas mise en évidence. De fait, malgré la révolution technologique en cours, on ne trouvait pas même mention du mot « technologie » dans le nom de la Commission, qui restait la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement. L'intervenante a proposé qu'il soit remédié à la situation au cours des négociations et dans le document final de la quinzième session de la Conférence.

24. Au cours des débats qui ont suivi, un groupe régional a constaté que la CNUCED n'hésitait pas à prendre des décisions sur les questions de commerce électronique et de technologies numériques, et à assister les pays les plus en retard sur le plan technologique. Or, la pandémie de COVID-19 ne pourrait être surmontée qu'à la condition que les technologies vaccinales soient accessibles dans des conditions d'égalité. Le groupe régional a félicité la CNUCED pour les programmes d'assistance et de renforcement des capacités qu'elle avait élaborés dans le domaine de la STI, et a invité à soutenir ces activités ; il a aussi demandé à la CNUCED de renforcer ses travaux visant à mettre la STI au service du développement, notamment en profitant de la quinzième session de la Conférence pour examiner l'importance de la technologie. Un autre groupe régional a appelé l'attention sur le rôle décisif joué par les technologies numériques pendant la pandémie, sur la fracture numérique persistante entre les pays développés et les pays en développement, et sur la contribution essentielle que la CNUCED apportait aux pays en développement dans le domaine des technologies numériques. Le groupe régional s'est félicité que la CNUCED aide à faire de la STI un moyen de mener à bien le Programme 2030. Un autre groupe régional a dit attendre avec intérêt l'analyse qui serait faite dans la prochaine livraison du *Rapport sur la technologie et l'innovation* et a demandé que les rapports phares de la CNUCED soient publiés dans les langues officielles de l'ONU. Une délégation a prié instamment la CNUCED de poursuivre ses travaux, y compris ses programmes de renforcement des capacités, visant à mettre la STI au service d'une croissance et d'un développement inclusifs. Elle a accueilli avec satisfaction les évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique, dont la portée devrait être étendue, et le programme SYDONIA. Elle a aussi insisté sur l'utilité des publications de la CNUCED, en particulier dans le contexte de la pandémie, en raison de l'aide qu'elles apportaient aux pays dans l'élaboration de leurs politiques.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

25. La douzième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 15 février 2021, par M. Omar Zniber (Maroc), Président de la session.

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

26. Le Bureau de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été élu suivant la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 74/544 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 27 mars 2020. Aucune objection n'ayant été reçue avant la date limite du 12 février 2021, la Commission a élu tous les membres du Bureau. En conséquence, à sa séance plénière d'ouverture, le 15 février 2021, le Président élu a informé la Commission de l'élection du Bureau, composé comme suit :

Président : M. Omar Zniber (Maroc)

- Rapporteur* : M. José Alejandro Rodríguez (République bolivarienne du Venezuela)
- Vice-Présidents* : M. Tahir Hussain Andrabi (Pakistan)
M. Tamás Vattai (Hongrie)
M. Mauro Bruno (Uruguay)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

27. À sa séance plénière d'ouverture, le 15 février 2021, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, publié sous la cote TD/B/C.II/45, avec une modification. Selon qu'il avait été décidé par le Bureau élargi du Conseil du commerce et du développement, la Commission examinerait les questions de procédure inscrites à l'ordre du jour, et le temps initialement prévu pour le point 4 serait consacré aux travaux du Comité préparatoire¹. En conséquence, l'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts :
 - a) Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable ;
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication.
4. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

D. Questions diverses

(Point 5 de l'ordre du jour)

28. La Commission n'était saisie d'aucune autre question en suspens.

E. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement

(Point 6 de l'ordre du jour)

29. À sa session plénière de clôture, le 15 février 2021, la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport après la clôture de la réunion, sous l'autorité du Président. Ce rapport serait soumis au Conseil du commerce et du développement.

¹ Conformément à la procédure préalablement convenue, le point 4 initialement prévu à l'ordre du jour n'a pas donné lieu à des débats, ni à des conclusions concertées. Les points de l'ordre du jour ont été renumérotés en conséquence.

Annexe

Participation*

1. Les États membres ci-après de la CNUCED étaient représentés à la session :

Afghanistan	Liban
Algérie	Madagascar
Allemagne	Malawi
Azerbaïdjan	Maroc
Bangladesh	Mexique
Barbade	Monténégro
Bolivie (État plurinational de)	Népal
Bosnie-Herzégovine	Nigéria
Brésil	Oman
Bulgarie	Pakistan
Burkina Faso	Panama
Cambodge	Pays-Bas
Chine	Pérou
Congo	Philippines
Égypte	Portugal
Équateur	République arabe syrienne
Espagne	République-Unie de Tanzanie
État de Palestine	Rwanda
Éthiopie	Sénégal
Fédération de Russie	Serbie
Gabon	Soudan
Gambie	Soudan du Sud
Grèce	Sri Lanka
Guatemala	Thaïlande
Guinée	Togo
Hongrie	Tunisie
Inde	Turquie
Indonésie	Ukraine
Jamaïque	Vanuatu
Japon	Venezuela (République bolivarienne du)
Kenya	Zambie
Koweït	Zimbabwe
Lesotho	
2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Organisation de la coopération islamique
 - Union européenne
3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Catégorie générale*
 - International Network for Standardization of Higher Education Degrees.

* Cette liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète est publiée sous la cote TD/B/C.II/INF.12.